

La Loi de Moïse

Qui est Moïse ?

Moïse : Ce prénom signifie "sauvé des eaux".

Moïse a vécu avant la venue de Jésus. Son histoire se retrouve dans l'ancien testament.

Moïse est né dans une famille juive. Sa mère, pour éviter la mort de son nouveau-né, le dépose dans un panier d'osier sur le fleuve. Il fut sauvé des eaux et adopté par la fille de Pharaon.

À l'âge adulte, Il est appelé par Dieu pour libérer le peuple d'Israël de l'esclavage en Égypte.

Une fois le peuple libéré, Dieu donne sa Loi à Moïse au sommet d'une montagne. Il lui remet les dix commandements sur des tablettes de pierre. Ces lois sont données pour nous guider sur les actions à faire ou non, pour être heureux. L'essentiel n'est pas de les accomplir par obligation mais par amour !

Quels sont les 10 commandements ?

1. Tu n'auras pas d'autres dieux que moi.
2. Tu prononceras le nom de Dieu qu'avec respect.
3. Tu respecteras le jour du sabbat (le jour du Seigneur).
4. Tu honoreras (respecteras) ton père et ta mère.
5. Tu ne tueras pas.
6. Tu ne commettras pas d'adultère.
7. Tu ne voleras pas.
8. Tu ne feras pas de faux témoignage contre ton prochain.
9. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain.
10. Tu ne convoiteras rien de ce qui est à ton prochain.



★★★ Si vous désirez découvrir davantage la vie de Moïse, vous pouvez visionner en famille le film « Le Prince d'Égypte ». ★★★